RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00272
Numéro SIREN : 533 337 119
Nom ou dénomination : LEIKH

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002460

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... LE PUY EN VELAY

Date : 27/07/2018

211983

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/002460**
n°de gestion : **2011B00272**
n°SIREN : **533 337 119 RCS Le Puy en Velay**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Puy En Velay certifie avoir procédé le 27/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LEIKH - Société par actions simplifiée
route du Puy Lieudit Tabagnon 43260 Saint-julien-chapteuil -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

Tribunal de Commerce du Puy-en-Velay * HAUTE-LOIRE *

211983

Formulaire obligatoire (article 53 A - du Code général des impôts)

2018B00272

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE
27 JUIL. 2018
B 438 002 460
43000 LE PUY

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH
Adresse de l'entreprise : route du Puy 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL
Numéro SIRET* : 5 3 3 3 3 7 1 1 9 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Durée de l'exercice précédent* : 12
Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	8 302	AQ 8 302	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	91 867	AS 80 917	10 950
	Autres immobilisations corporelles	AT	837 878	AU 587 280	250 598
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	17 387	BI	17 387
	TOTAL (II)	BJ	955 435	BK 676 499	278 936
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	342 635	BU	342 635
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 900	BY 335	10 565
	Autres créances (3)	BZ	46 763	CA	46 763
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	456 702	CE	456 702
	Disponibilités	CF	394 985	CG	394 985
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 149	CI	23 149
	TOTAL (III)	CJ	1 275 138	CK 335	1 274 803
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 230 573	1A 676 834	1 553 739

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 178 496)	DA	178 496
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	17 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	152 974
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	249 650
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	285 272
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	884 242
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	183 221
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 274
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	416
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	345 199
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 111
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	273
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	669 497
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 553 739

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus--values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	583 711
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 023 079	FB		FC	6 023 079	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	50 377	FH		FI	50 377	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 073 456	FK		FL	6 073 456	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 342	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 071	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 097 870	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 917 272	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(38 169)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 239	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	345 776	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	54 320	
	Salaires et traitements*					FY	298 994	
	Charges sociales (10)					FZ	68 299	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	43 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 569	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 694 964	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	402 906	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	22 161	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	22 161	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 566	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 566	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 594	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	421 501	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	102
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	102
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 003
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 003
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 900)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	128 328
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 120 134
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 834 862
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	285 272

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	606
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	19 194
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	675	
indemnite vetuste	7 328	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		102

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIETE : SAS LEIKH **ANNEXE DE BASE**

EXERCICE : 31 Décembre 2017

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	REGLES & METHODES COMPTABLES			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	Informations & commentaires sur :			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social	X		
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
III	ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS			
III - 7	Crédit bail			X
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles	X		
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allégement de la dette future d'impôt		X	
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations			X
IV	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			X

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 10 ans	linéaire
Matériel outillage	5 ans	linéaire
Mobilier bureau	5 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'année 2017 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour un montant total de 14 703 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE de 2016 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisations Corporelles	825 032	113 015		938047
Immobilisations Financières	17 219	168		17 387
TOTAUX	842 252	113 183		955 435

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Corporelles	632 838	43 661		676 499
TOTAUX	632 839	43 661		676 500

Document II - 4

ETAT DES PROVISIONS

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provisions pour dépréciation	483		148	335
TOTAUX	483		148	335

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	17 387		17 387
Clients	10 900	10 900	
Personnel	66	66	
Etat	12 332	12 332	
Débiteurs divers	34 365	34 365	
Charges constatées d'avance	23 150	23 150	
TOTAUX	98 201	80 814	17 387

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	183 221	97 852	85 369	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	345 200	345 200		
Dettes fiscales & sociales	84 112	84 112		
Groupe et associés	56 275	56 275		
Autres dettes	690	690		
TOTAUX	**669 497**	**584 128**	**85 369**	

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 150
Valeur Mobilière de placement	6 702
TOTAUX	**31 852**

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunt et dettes financières diverses	606
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	127
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	35 192
Dettes fiscales et sociales	42 349
TOTAUX	**78 275**

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	23 149	
TOTAUX	**23 149**	

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	178 496
Nombre d'actions composant le capital social	11 156
Nominal des actions	16

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	2 001
TOTAUX	**2 001**

Engagements reçus	Montant
Caution personnelle du dirigeant sur emprunt	46 136
TOTAUX	**46 136**

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	73 080
TOTAUX	**73 080**

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

LEIKH

Société par Actions Simplifiée au capital de 178 496 euros
Siège social : Route du Puy
Lieudit tabagnon

43260 ST JULIEN CHAPTEUIL

533 337 119 RCS LE PUY EN VELAY
N° SIRET : 533 337 119 00010

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
27 JUIL. 2018
43000 LE PUY

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, nonobstant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à la somme de 285 272 euros de la manière suivante :

- Réserve spéciale "de fonds propres" 19 964 euros
- Dividendes 200 808 euros
- Autres réserves 64 500 euros

Chaque action recevra ainsi un dividende de 18 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2014	31 Décembre 2015	31 Décembre 2016
DIVIDENDE	50 202 €	0 €	39 046 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	47 812,50 €	0 €	0 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	2 389,50 €	0 €	39 046 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
Le Président

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
27 JUIL. 2018
43000 LE PUY

LEIKH

SAS au Capital de 178 496 Euros

Route du Puy

Lieudit Tabagnon

43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

RCS LE PUY EN VELAY 533 337 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

21 Quai Saint Vincent 69283 LYON Cedex 01 Tél : 04 72 77 11 99 Fax : 04 72 77 11 90
SIREN : 399 105 980 NAF : 6920Z

Jérôme BOUQUET

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Aux Associés de la société LEIKH,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 27 mai 2011, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LEIKH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La première partie de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : créances clients et comptes rattachés et les autres créances.

Dans le cadre de mes appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Je me suis également assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévue de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon,
Le 11 juin 2018

Jérôme BOUQUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

BILAN ACTIF

SAS LEIKH

Comptes au 31/12/17

EURO

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements	Net 31/12/17	Net 31/12/16
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	8 302	8 302		
Fonds commercial	91 867	80 917	10 950	6 589
Autres immobilisations incorporelles	837 878	587 280	250 598	185 605
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 387		17 387	17 219
ACTIF IMMOBILISE	955 435	676 499	278 936	209 413
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en cours de production de biens				
Stocks d'en cours de production de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	342 635		342 635	304 465
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients comptes rattachés	10 900	335	10 565	6 194
Autres créances	46 763		46 763	82 585
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	456 702		456 702	456 702
Disponibilités	394 985		394 985	295 343
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 149		23 149	22 106
ACTIF CIRCULANT	1 275 138	335	1 274 803	1 167 398
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 230 573	676 834	1 553 739	1 376 812

BILAN PASSIF

SAS LEIKH

Comptes au 31/12/17

EURO

RUBRIQUES	31/12/17	31/12/16
Capital social ou individuel	178 496	178 496
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	17 850	17 850
Réserves statutaires ou contractuelles	152 974	139 727
Réserves réglementées		
Autres réserves	249 650	70 189
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	285 272	231 754
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	884 242	638 016
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183 221	197 390
Emprunts et dettes financières divers	56 274	95 720
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	416	193
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 199	340 907
Dettes fiscales et sociales	84 111	104 303
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	273	280
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	669 497	738 795
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 553 739	1 376 812

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS LEIKH

Comptes au 31/12/17

EURO

PREMIERE PARTIE

RUBRIQUES	France	Exportation	31/12/17	31/12/16
Ventes de marchandises	6 023 079		6 023 079	5 606 999
Production vendue de biens				
Production vendue de services	50 377		50 377	56 164
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 073 456		6 073 456	5 663 163
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			19 342	6 091
Autres produits			5 071	12 487
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 097 870	5 681 742
Achats de marchandises (et droits de douane)			4 917 272	4 570 311
Variation de stock de marchandises			- 38 169	- 7 346
Achats matières premières & autres approvisionnements			2 239	4 780
Variation stock matières premières & approvisionnement				
Autres achats et charges externes			345 776	310 999
Impôt, taxes et versements assimilés			54 320	47 789
Salaires & traitements			298 994	271 817
Charges sociales			68 299	64 041
Dotations aux amortissements sur immobilisations			43 661	115 793
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				316
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			2 569	3 055
CHARGES D'EXPLOITATION			5 694 964	5 381 558
RESULTAT D'EXPLOITATION			402 906	300 184
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières , créances immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			22 161	22 573
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			22 161	22 573
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			3 566	5 710
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement.				
CHARGES FINANCIERES			3 566	5 710
RESULTAT FINANCIER			18 594	16 863
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			421 501	317 048

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS LEIKH

Comptes au 31/12/17

EURO

DEUXIEME PARTIE

RUBRIQUES	31/12/17	31/12/16
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102	15 964
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 714
Reprises sur Provisions & transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	102	21 678
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	8 003	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 714
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 003	5 714
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 7 900	15 964
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	128 328	101 258
TOTAL des PRODUITS	6 120 134	5 725 995
TOTAL des CHARGES	5 834 862	5 494 241
BENEFICE OU PERTE	285 272	231 754

SOCIETE : SAS LEIKH

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 10 ans	linéaire
Matériel outillage	5 ans	linéaire
Mobilier bureau	5 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	5 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI (CICE) calculé au titre de l'année 2017 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour un montant total de 14 703 euros. Le CICE a été comptabilisé, comme cela est préconisé, au crédit du compte 649000 et il apparaît en diminution des frais de personnel.

Le CICE de 2016 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

La société a signé une convention d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2017 avec sa société mère la SAS LYSYA. La convention prévoit que le résultat est calculé comme en l'absence d'intégration.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisations Corporelles	825 032	113 015		938047
Immobilisations Financières	17 219	168		17 387
TOTAUX	842 252	113 183		955 435

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Corporelles	632 838	43 661		676 499
TOTAUX	632 839	43 661		676 500

Document II - 4

ETAT DES PROVISIONS

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provisions pour dépréciation	483		148	335
TOTAUX	483		148	335

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	17 387		17 387
Clients	10 900	10 900	
Personnel	66	66	
Etat	12 332	12 332	
Débiteurs divers	34 365	34 365	
Charges constatées d'avance	23 150	23 150	
TOTAUX	98 201	80 814	17 387

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	183 221	97 852	85 369	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	345 200	345 200		
Dettes fiscales & sociales	84 112	84 112		
Groupe et associés	56 275	56 275		
Autres dettes	690	690		
TOTAUX	669 497	584 128	85 369	

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 150
Valeur Mobilière de placement	6 702
TOTAUX	31 852

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunt et dettes financières diverses	606
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	127
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	35 192
Dettes fiscales et sociales	42 349
TOTAUX	78 275

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	23 149	
TOTAUX	23 149	

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	178 496
Nombre d'actions composant le capital social	11 156
Nominal des actions	16

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	2 001
TOTAUX	2 001

Engagements reçus	Montant
Caution personnelle du dirigeant sur emprunt	46 136
TOTAUX	46 136

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	73 080
TOTAUX	73 080

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LEIKH — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	483	6U		6V	148	6W	335
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	483	TY		TZ	148	UA	335
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	483	UB		UC	148	UD	335
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF	148		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group